



Dépistage du mélanome

Le mélanome est le plus grave des cancers de la peau. Il est important d'auto surveiller ses grains de beauté et de consulter son médecin en cas de modification (forme, couleur...), ce qui permettra un diagnostic et une prise en charge plus précoces.

Vous pouvez prendre rendez-vous chaque année, sans passer par votre médecin traitant, chez un médecin dermatologue afin d'effectuer une consultation de dépistage du mélanome.

La notice peut être téléchargée en cliquant ci-dessous :

EN SAVOIR PLUS

► Voir la notice « [Mélanome](#) »